

Image not found or type unknown



## Droits du locataire en curatelle renforcée

Par **adebuttet**, le **07/01/2015** à **12:02**

Peut-on résilier le bail de trois ans d'un locataire en curatelle renforcée ? le propriétaire étant en succession indivis avec ses quatre frères et soeurs désire vendre l'appartement en libre .

Merci pour votre réponse

AdeButtet

Par **janus2fr**, le **07/01/2015** à **13:43**

Bonjour,

Vous pouvez donner congé pour vente au locataire comme pour n'importe quel autre locataire. Le congé ne peut être délivré que pour l'échéance triennale du bail avec un préavis de 6 mois et le locataire dispose d'un droit de préemption.